



Déclaration sur l'honneur de « Situation inchangée »



Attestation sur l'honneur

La Mairie vous informe que pour la gestion des dossiers, la communication du n° d'allocataire l'autorise à consulter les informations relatives à vos ressources déclarées à la CAF.

D'autre part, en vertu des textes en vigueur, il est porté à la connaissance des parents qu'en cas d'urgence, l'enfant pourra être conduit à l'Hôpital par les services de secours.

Le Directeur de l'établissement scolaire ainsi que les responsables des activités municipales pourront prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant et contacteront les parents.

Je soussigné(e),.....

Représentant légal du (des) enfant(s) :

Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :

Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements et des pièces fournis lors des permanences et m'engage à prévenir la Mairie et l'école de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale ...).

Reconnais également avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif aux activités périscolaires, à la restauration scolaire, à la garderie périscolaire et à l'ACM consultable en ligne (Rubrique Enfance et jeunesse - <http://www.saintandredeignanx.fr/4-enfance-et-jeunesse>), déclare approuver son contenu et m'engage à m'y conformer.

Choix tarification pour la garderie périscolaire

Vous pouvez opter pour la tarification calculée en fonction des tranches horaires de fréquentation de vos enfants ou pour le forfait mensuel.

Un seul changement dans l'année sera possible et sera effectif le mois suivant l'accord donné par le service des affaires scolaires.

Nombre d'enfants scolarisés à St André de Seignanx :.....

CHOIX TARIFICATION : En l'absence de choix, le tarif horaire sera appliqué

- Tarification calculée en fonction des tranches horaires de fréquentation
- Forfait mensuel : 10 mensualités dans l'année scolaire 2017/2018 (voir tarifs selon le quotient familial dans le règlement intérieur)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ LE JOUR DE L'INSCRIPTION

Cadre réservé à l'administration	
Date du dépôt de dossier :.....	Observations :
Pièces vérifiées et fournies pour l'année scolaire 2017/2018	
<input type="checkbox"/> Une photo d'identité de chaque enfant	
<input type="checkbox"/> Attestation de quotient familial ou copie du dernier avis d'imposition si pas de numéro d'allocataire	
<input type="checkbox"/> Attestation de sécurité sociale	
<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance Responsabilité Civile + individuelle accidents-dommages corporels pour l'année scolaire en cours.	
<input type="checkbox"/> Photocopie du Carnet de santé (p90, 92, 93, 94)	
<input type="checkbox"/> En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif	
<input type="checkbox"/> Formulaire d'autorisation de prélèvement bancaire si pas donné en 2016/2017 ou changement de coordonnées bancaires (facultatif) + RIB	
<input type="checkbox"/> Photocopie du Livret de famille (pour les nouvelles familles ou nouvel enfant)	
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les nouvelles familles)	

Avec tous nos remerciements pour votre compréhension ainsi que pour votre collaboration.

Date et signature du représentant légal, suivies de la mention «Lu et approuvé»

A St André de Seignanx, le.....

Signature(s) :